

COMMUNE DE TORREILLES

Département des Pyrénées-Orientales
Canton de Saint Laurent de la Salanque

ARRETE MUNICIPAL TEMPORAIRE N° T73/2019

Autorisant un stationnement sur le domaine public communal, rue de la Forsa

Le Maire de la commune de TORREILLES.

VU le code général des collectivités territoriales et notamment les articles L.2212-1, L.2212-2.

VU le code de la voirie routière et notamment les articles R.116-2, R.141-14, R.417-9, R.417-10, R.417-11, L.113-2, L.141-2.

VU le nouveau code pénal et notamment les articles R.610-3, R.610-5.

VU le Code de la Route

VU la demande déposée le 22 mai par « les ateliers SIGAYRET » 6 rue Denis Papin 66410 VILLELONGUE DE LA SALANQUE, demandant l'autorisation de stationner un camion de chantier sur le domaine public communal, rue de la Forsa, pour effectuer des travaux à l'intérieur de la maison située 8 rue de la Forsa.

CONSIDÉRANT qu'il importe d'assurer la sécurité des usagers, le bon déroulement des travaux et la mise en place d'un camion de chantier afin de réaliser ces travaux.

A R R E T E

ARTICLE 1 : Du mercredi 5 juin 2019 au vendredi 28 juin 2019, de 8h00 à 18h00, la sté « les ateliers Sigayret » est autorisée à stationner un camion de chantier rue de la Forsa afin de procéder à des travaux intérieurs dans la maison située au N°8.

ARTICLE 2 : la sté « les ateliers Sigayret » doit s'assurer de la mise en place, de jour comme de nuit, sous sa responsabilité et à ses frais, de la signalisation complète du chantier. Dans ce but, le pétitionnaire est chargé de mettre en place tous les dispositifs d'information, de signalisation et de protection ad hoc.

ARTICLE 3 : A la fin des travaux, la voie publique devra entièrement être débarrassée de tout dépôt.

ARTICLE 4 : Monsieur le directeur général des services, la police municipale, la gendarmerie nationale sont chargés, chacun en ce qui les concerne, de l'application du présent arrêté dont ampliation sera faite au pétitionnaire.

Fait à TORREILLES, le 4 juin 2019

Po/le maire et par délégation,

L'adjoint délégué à la sécurité

Geoffrey TORRALBA

